

VADE-MECUM POUR POSTULER À LA MOBILITE ERASMUS

Vous êtes intéressé.e par une mobilité Erasmus l'année prochaine : excellente idée !

Voici un *Vade-mecum* conçu pour vous aider à préparer votre candidature dans le cadre de notre faculté.

Ce processus de candidature vous demandera un peu **d'autonomie** et de temps. C'est un élément en propre de la démarche, qui vous permet de tester votre motivation et de récolter de nombreux repères auprès de l'université qui vous accueillera.

Les pages qui suivent vous paraîtront un peu chargées en première lecture : **procédez pas à pas**, et elles s'avèreront simples à comprendre au fur et à mesure où vous avancez. Avec les **ateliers** de préparation à la candidature, elles vous feront **gagner beaucoup de temps** et économiser nombre de mails.

Au cours du processus, vous serez invité.e à écrire à vos CORIS (« correspondant-es Relations internationales ») pour leur soumettre une première version de vos **contrats pédagogiques (infra)**.

En **fin** de ce document, une annexe vous donne **les informations pertinentes pour vos choix de destination**. Il est très important de la lire également.

IMPORTANT : n'écrivez à vos CORIS que si vous rencontrez des difficultés **dont la réponse ne se trouve pas dans ces pages ou dans le Guide de la mobilité**. En ce cas **écrivez-nous en insérant (c'est un détail impératif) le mot « Erasmus » dans l'objet du mail**. Nous n'aurons pas le temps de répondre aux questions dont la réponse se trouve dans ces pages ou dans le Guide : merci donc de lire **très attentivement** le présent document ainsi que les guides Unistra.

I- Les guides et la candidature en ligne

Dans un premier temps, il convient pour préparer sa candidature de consulter le **Guide de la mobilité internationale** : <https://www.unistra.fr/index.php?id=guide-mobilite-internationale>

Soyez très attentif.ve.s aux dates de **candidature en ligne**. Pour un départ dès le premier semestre de l'année 2021, la candidature s'ouvre le **7 décembre 2020** et se clôt le **21 février 2021**. Pour un départ au **second** semestre 2022 uniquement, il est possible de candidater dès maintenant, ou bien entre le 10 mai et le 26 septembre 2021.

Prenez également connaissance des **ateliers de préparation à la candidature** : pour l'heure la page n'est pas à jour, mais **il est impératif de s'y inscrire dès que les inscriptions sont/seront ouvertes** (<https://muiscriptions.u-strasbg.fr/eHfgECmPHovPl>).

Notez bien qu'au printemps il existera également des ateliers de préparation au **départ**. Nous vous en informerons au moment opportun.

Qui peut candidater ? Les étudiant.es en **L1 à M1** peuvent candidater. En effet il est possible de partir, à l'année ou sur un semestre, pour la **L2, la L3 et le M1**. En **M2**, on peut partir pour le **premier semestre** uniquement (le second étant réservé au stage/mémoire), et cela impose de candidater dès le M1.

Attention, on ne peut partir :

- que si l'on a **validé** l'ensemble de son année,
- que si **l'année de la mobilité** l'on **reste inscrit.e** dans la **même composante que l'année de la candidature**. Par ex : si je suis en L3 Sociologie l'année de ma candidature, je ne peux partir l'année suivante qu'à la condition de m'inscrire en M1 à la Faculté des sciences sociales. En effet, les partenariats ne s'appliquent qu'entre deux facultés définies.

II- Les destinations Erasmus

Voici où regarder les universités avec lesquelles des **échanges Erasmus sont possibles** :

<https://unistra.moveonfr.com/publisher/6/fra> . Il s'agit de la plate-forme « MoveOn ».

- ⇒ **Pour les partenaires Erasmus** : onglet Composante : « Faculté des sciences sociales », Cadre : « Erasmus + études » ou « Erasmus+ Etudes MIC ».
- ⇒ **Il est aussi possible de partir un semestre ou deux dans les Universités de Fribourg ou de Neuchâtel en Suisse** : avec l'onglet « « Faculté des sciences sociales », choisir comme Cadre : « Accord Suisse Etudes ». La vie est chère en Suisse, mais une bourse d'environ 400 CHF/mois est versée par l'Université de destination. La procédure de candidature se fait dans le cadre Hors-Europe : il faut alors **prendre contact avec les CORIS « Hors-Europe »**.
- ⇒ Lire attentivement enfin **l'annexe en fin de ce document** pour toute précision concernant la **discipline des universités de destination**, les **possibilités de mobilité en anglais** et les **facultés partenaires**.

Votre dossier peut comprendre jusqu'à 3 choix de destination (que vous classerez par ordre de préférence). Nous vous **conseillons très vivement de formuler 2 à 3 choix**, car les candidatures sont nombreuses.

Sur la page MoveOn des destinations (ou en cliquant sur les liens du document en annexe), lorsque vous cliquez sur une université, voici les points à regarder :

1- **"Discipline/département"**, c'est-à-dire : l'accord concerne-t-il la « Sociologie » et/ou « l'Ethnologie » ? Si *seul* l'un des 2 est indiqué, il y a des chances qu'il vous faille prendre **50% minimum de vos cours dans cette unique discipline**. C'est en effet elle qui commande le partenariat.

- ⇒ Exemple : si vous faites un parcours « sociologie » ou « démographie » et qu'il est indiqué un accord « sociologie » : tout va bien pour vous.

Si en revanche vous prévoyez un parcours « ethnologie » et que le partenariat est **uniquement** indiqué en « sociologie » ou inversement, je vous invite à **contacter le/la correspondant.e Erasmus** de la faculté ou du département d'accueil (toujours indiqué sur le site des universités), ou plus simplement **le bureau Erasmus** de l'Université d'accueil : cela vous permettra d'obtenir des précisions sur la **proportion** de cours à prendre dans la discipline en question. Une fois sur place en effet, il est très souvent possible de faire varier cette proportion.

- ⇒ Nous avons ainsi quelques étudiant.es en sociologie qui effectuent un Erasmus dans le cadre d'un accord « ethnologie » : en général, on bricole de manière à ce que les cours suivis en ethnologie ou anthropologie aient une tonalité « socio » ou soient validables comme cours de socio. La question de la discipline ne doit donc pas nécessairement vous dissuader. L'inverse est également négociable pour les parcours Ethnologie.

2- Nombre de places (1 ou 2) et **niveau de langue demandé** (cf. *infra*, point IV) ;

3- La durée : **une année correspond à 9 ou 10 mois**. Lorsqu'il y a 2 places, la durée totale indiquée est de 18 ou 20 mois. Dans de rares cas, un seul semestre est proposé (3 à 5 mois).

A noter : il est possible de candidater **pour un seul semestre dans une université où l'accord prévoit une année pleine** de séjour Erasmus. **Simplement**, on ne peut pas « partager » avec quelqu'un d'autre une place d'un an en 2 places d'un semestre.

A savoir : plusieurs tentatives de partenariat ont été menées en direction de pays anglophones ou d'Europe du Nord (hors Angleterre, dont les frais sont trop élevés). Mais ces universités demandent très souvent que nous donnions un semestre intégral de cours en anglais. Le projet est en cours, cependant pour la mobilité en Europe anglophone c'est en suspens pour l'instant.

En revanche, nous avons recensé en annexe plusieurs possibilités de semestre en anglais dans un pays non anglophone.

Lorsqu'il y a un souhait de départ dans un pays anglophone, on conseille de regarder plutôt la **mobilité Hors-Europe** (avec les CORIs Hors-Europe) : de nombreux accords sont actifs avec les USA, le Canada, l'Afrique du Sud et l'Australie en particulier.

III- Le contrat pédagogique

Ensuite, il vous revient de devenir en quelque sorte les enquêteurs.trices de votre futur programme de cours. **Ce dernier s'appelle learning agreement ou « contrat pédagogique » (CP)**. Il s'agit du scénario de cours avec lequel vous allez candidater : il constitue, avec la lettre de motivation, une pièce très importante du dossier. Il faut en composer **1 par université** sollicitée.

Pour construire ce contrat, vous devez **chercher sur le site des l'Universités d'accueil leur offre de cours (ou maquettes), avec les crédits (Ects) associés**, et composer un programme qui recoupe dans les grandes lignes la maquette de votre cursus Unistra. On trouve en général ces programmes dans des menus tels que « *studies* » ou « *cursus* » (ce peuvent être d'autres intitulés). **A noter qu'en anglais la licence se traduit « B.A » et le master « M.A ».**

Dans ce qui suit, nous vous donnons **3 consignes** indispensables concernant : 1- le type de cours à choisir 2- le nombre de crédits à rechercher et la question du mémoire 3- la validation de ce contrat et ses modalités de soumission.

1- Le type de cours à choisir :

Pour procéder, il vous faut essentiellement **respecter l'esprit des intitulés d'UE de votre cursus Unistra**. En vue d'accéder à ces intitulés, vous devez d'abord consulter les maquettes.

Ces maquettes sont ici pour la licence de sociologie : <http://sciences-sociales.unistra.fr/formation/licence-sciences-sociales/sociologie/#data-rof-tab-cours>

Elles sont sur la même page, menu de gauche (puis onglet « cours »), pour les autres parcours de L3.

Vous les trouverez ici pour les parcours de Master en sociologie : <http://sciences-sociales.unistra.fr/formations-rof/?rof-program=ME68>

Ici pour le Master de démographie : <http://sciences-sociales.unistra.fr/formations-rof/?rof-program=ME68>

Et ici pour le Master d'ethnologie : <https://ethnologie.unistra.fr/formations/offre-de-formation/>

Comment composer votre CP ?

Prenons un exemple : si vous êtes en L2 et comptez vous inscrire l'an prochain en L3 en parcours Sociologie, il vous faudra pour le S5 dans l'université d'accueil :

- un gros module de cours sur les **fondamentaux** de la sociologie (ce peut être un ou deux cours à forte dimension théorique, ou de sociologie générale, ou portant sur tel courant ou tel type d'auteurs) => correspondant à l'UE1 ;
- un gros module de **méthodologie**, qualitative et quantitative autant que possible => UE2 ;
- un très gros cours ou plusieurs cours d'**approfondissement thématique** en sociologie : ici, la règle est vraiment de vous faire plaisir et de profiter de votre séjour pour explorer les spécialisations locales => UE3 ;
- le cours d'**option** : il est à votre guise, et vous pouvez aussi utiliser les 3 crédits de la langue pour suivre une option supplémentaire => UE4 ;
- le mémoire : cf le point 2 ci-dessous => UE 5 ;
- les langues : étant donné que vous étudierez dans une langue étrangère, nous jugeons qu'il n'est **pas absolument obligatoire** d'utiliser 3 Ects pour un cours de langue. Plus précisément : si vous souhaitez bénéficier d'un cours de langue à votre arrivée, **surtout faites-le** : c'est une **excellente garantie** pour la réussite de votre séjour ; si en revanche vous êtes **déjà à l'aise** dans la langue d'accueil, vous pouvez utiliser les 3 Ects associés pour suivre une autre matière.

Que regarder dans les maquettes ? En priorité, les cours de **votre année** à venir (par ex : 3^e année de B.A pour une L3). Mais dans la très grande majorité des cas, vous pouvez également choisir **un cours de M.A par semestre et un cours d'une année inférieure**. Ne vous interdisez donc surtout pas de regarder dans les autres années. Le cas échéant, vos CORI de l'Université d'accueil vous indiqueront s'il faut ne pas changer d'année (c'est un cas très rare), mais pour le CP n'hésitez pas à vous composer un programme flexible.

Par ailleurs, pour les sociologues, de nombreuses facultés associent « sociologie » et « science politique ». Si cette dernière vous intéresse, vous pouvez en profiter pour vous y former. **Veillez néanmoins** dans ce cas à ce que la science politique ne l'emporte pas sur votre formation en sociologie (privilégiez notamment, autant que possible en majorité, des modules de **sociologie** politique).

Important : vous n'arriverez jamais tout à fait à composer un programme qui s'aligne sur nos intitulés d'UE. C'est aussi **l'intérêt** d'un séjour Erasmus : découvrir **différentes manières** de pratiquer les sciences sociales ; dans les facultés italiennes par exemple, il existe peu de départements de sociologie en propre, et l'offre de cours peut être plus interdisciplinaire que chez nous (il y a par exemple à Roma 3 un gros cours de « théâtre d'animation » pour les étudiant.es en intervention sociale : on peut le compter comme spécialisation thématique ou comme option). Tant mieux à divers titres !

=> **L'idée ici est plutôt de restituer dans votre programme les trois grandes distinctions (théorie & fondamentaux / méthodologie / spécialisations thématiques) qui structurent le champ du savoir.**

2- La question des crédits et le mémoire :

Dans toute l'Europe, un semestre universitaire **compte 30 ECTS (ou crédits)**. Une année compte **60 Ects**. Pour la licence parcours **renforcé**, un semestre compte **36 ECTS (une année = 72 ECTS)**. Les cours comptent chacun un certain nombre de crédits (cf. *infra*). Ils sont toujours indiqués sur les maquettes, à de rarissimes exceptions près.

Il vous faut donc produire un CP qui respecte autant que possible ce total et cette répartition, même si l'on peut tolérer un léger déséquilibre entre le S1 et le S2 selon l'offre de cours et les opportunités. Pour les parcours qui comptent un **stage** au second semestre : il faudra également prévoir d'en réaliser un, soit dans votre ville d'accueil, soit de retour en France (en vérifiant les dates).

Vous essaieriez également de faire en sorte que pour chaque semestre, votre CP semestriel respecte plus ou moins **le nombre d'ECTS mentionné pour l'UE de votre cursus Unistra**. Par exemple, vous choisirez un cours ou un ensemble de cours « fondamentaux » ou « théoriques » pour 5 crédits au moins. Ce ne sera jamais tout à fait équivalent, en particulier parce que selon les pays les cours peuvent compter 5 ou 6 crédits, parfois 8 ou 10 (ce sont alors de très gros cours). De même que pour les intitulés des UE, ne vous mettez pas une pression incommensurable pour que votre CP corresponde en tous points au cursus Unistra ! Il faut juste rechercher **une correspondance et un équilibre raisonnables**.

Maintenant, une dernière subtilité tout aussi cruciale que le choix des cours : si vous effectuez votre Erasmus en L3, M1 ou M2 (S1), **vous validez le mémoire à l'Unistra**. Cela signifie deux choses :

- ⇒ Vous **déduisez de votre CP les crédits correspondants au mémoire (et le cas échéant, au stage)**.
Par exemple : le mémoire en L3 sociologie à l'Unistra vaut **3 crédits** en S5 et **6 crédits** en S6. Donc, si vous êtes en Erasmus au titre de la L3 sociologie, votre CP du premier semestre compte **27 Ects** (plus ou moins) ; et celui du second semestre compte **24 Ects** (plus ou moins).
- ⇒ Cela signifie aussi que **vous réaliserez votre mémoire sous la direction d'un.e enseignant.e de notre faculté**. Le suivi se fera par mail, skype, éventuellement RV si vous passez à Strasbourg durant l'année. C'est donc cet.te enseignant.e qui validera votre travail de recherche.

3- La validation du contrat et les modalités de soumission

Pour établir votre contrat, vous êtes invité.e à **télécharger le document-type** sur la page Unistra « Ma candidature : mode d'emploi » (cf. lien *supra*, point 3 sur la Webpage en question).

Dans un premier temps, **vous soumettez par mail à vos CORIS** une première version du CP (en-tête du mail : « Erasmus - CP »), à raison d'**1 par université** sollicitée. Dans le cas où vos CORIS ne seraient pas intégralement polyglottes, merci de bien vouloir en **traduire** les intitulés. Détail très important, précisez bien dans le mail **à quel parcours de L3 vous souhaitez vous référer**.

Au plus tôt vous envoyez une V1 de votre CP (sous réserve qu'elle soit de qualité et cohérente), au mieux vous vous positionnez pour les destinations de votre choix. Votre V1 consiste donc en une **liste** qui doit comporter pour chaque semestre : **intitulé de chaque cours** (et sa traduction si en allemand) + **nombre d'ECTS** associés à ce dernier + **total** des ECTS sur l'année.

Une fois fixé définitivement, votre contrat sera signé électroniquement par vos CORIS des deux universités.

Enfin, sachez que votre CP évoluera probablement en situation, et qu'une fois les cours commencés, vous pourrez le changer **le plus tôt possible mais jusqu'à un mois après le début des cours**.

IV- Les aides financières et le niveau de langue

Concernant les aides et bourses, tout est indiqué dans le **Guide de la mobilité** (point I *supra*). Lisez-le attentivement car certaines bourses sont cumulables avec la bourse Erasmus ; **à noter que la bourse d'études sur critères sociaux (bourse CROUS) en France continue à être versée** car vous restez inscrit.es administrativement à l'Unistra (la bourse AMI d'aide à la mobilité pouvant fournir un complément à cette bourse CROUS). **Les ateliers de préparation au départ vous aideront par ailleurs à vous y repérer dans les bourses.**

Par ailleurs, **en mai ou juin de chaque année** il existe une sélection des tout meilleurs dossiers (qualité du projet et résultats académiques) pour la bourse Idex, dite encore « bourse d'excellence à la mobilité ». Le choix de la faculté est de réserver ces bourses Idex aux départs Hors-Europe, étant donné que la bourse de mobilité y est moins avantageuse. Néanmoins, selon les candidatures nous pouvons attribuer une bourse Idex à un très bon dossier Erasmus. En cas d'attribution, la bourse IDEX **remplace** la bourse Erasmus.

Concernant les langues : le niveau de langue requis est habituellement **B1**, parfois B2 (plus exigeant). Vous trouverez sur Internet le détail des critères pour bien saisir le niveau d'autonomie linguistique auquel correspondent ces niveaux. Habituellement, un relevé de notes en langues est suffisant ; mais il se peut que des universités européennes demandent un certificat particulier. Renseignez-vous sur la page Erasmus de l'Université d'accueil pour vous assurer de ce point.

De manière générale, n'hésitez jamais à écrire à l'Université d'accueil pour toute question concernant le fonctionnement local dont vous n'auriez pas trouvé la réponse sur le site : vous pouvez vous adresser soit au bureau Erasmus (en général « *Incoming students* »), soit aux correspondant.es Erasmus de la faculté d'accueil. Nous-mêmes répondons très souvent aux questions des futur.es étudiant.es Erasmus qui préparent leur séjour à l'Unistra : cela fait partie de la **démarche**.

V- La constitution du dossier

Nous n'avons pas encore reçu le détail concernant la constitution du dossier de candidature, néanmoins il varie très peu d'une année sur l'autre. Voici les pièces demandées pour l'année passée. Le dossier **doit être dématérialisé (PDF)** et tenir en **un unique fichier**. Pour fusionner des pages pdf, des outils en ligne très simples à utiliser existent tels que le site « Merge PDF ».

- **Le formulaire de candidature PDF** (téléchargeable après avoir terminé la candidature en ligne) qui sera validé et signé par vos CORI.
- **Le Contrat pédagogique présentant la liste des cours** projetés dans l'établissement d'accueil sollicité, qui sera signé donc **en amont** par les CoRi de chaque établissement.
- **La lettre de motivation** présentant les objectifs de formation poursuivis en participant à ce programme (en français ou en anglais).
- **Le relevé officiel des résultats universitaires** obtenus **jusqu'au moment de la candidature**.
- **Le certificat de scolarité** de l'Université de Strasbourg pour l'année en cours.

Le fichier (en un **unique PDF** donc) est à envoyer par mail à votre CORI Erasmus courant février (un mail vous précisera la date, qui sera également précisée sur la page Erasmus de l'Unistra).

En vous souhaitant de bons préparatifs et une exploration féconde,

Vos CORI Erasmus

Annexe: récapitulatif des destinations Erasmus (et autres) + des possibilités de mobilité en anglais

Voici quelques informations complémentaires concernant les destinations pour une mobilité en Europe : ces informations concernent les **facultés partenaires**, les **disciplines** concernées, les **disponibilités** de cours en anglais.

Avant d'en prendre connaissance, veuillez bien lire les préalables ci-dessous :

- Ces informations sont **complémentaires** à celles qui sont délivrées par la plate-forme **MoveOn** et au **Vade-mecum** ci-dessus, également à consulter.
- Un partenariat Erasmus concerne **2 facultés** : **il faut choisir au moins 51%** des cours dans la faculté partenaire. Cela laisse une grande latitude de choix dans d'autres facultés de l'Université de destination, mais il faut se tenir à cette courte majorité d'enseignements au sein de la faculté (composante) d'accueil.
- **PAR DÉFAUT, les facultés concernées sont celles de sciences sociales ou de sociologie.** On les retrouve aisément via Google ou sur les sites des Universités partenaires. Ci-dessous ne sont indiqués **QUE les cas où les noms des facultés sont légèrement particuliers**, ou encore les cas proposant des mobilités en ethnologie, un peu plus rares pour la mobilité Europe (hors Université de Neuchâtel, cf *infra*). Si l'on est en parcours ethnologie, il est néanmoins **souvent possible** de trouver des cours de cette discipline dans des facultés de sciences sociales « en général » ou de sociologie.
- Vous êtes nombreuses et nombreux à rechercher **une mobilité en anglais**. Nous avons indiqué ci-dessous **en rouge les destinations proposant une offre riche en la matière**. À savoir : outre ces références en rouge, **un grand nombre des Universités allemandes** proposent également des cours en **anglais**. On ne l'a pas indiqué dans le document car cela peut varier selon les années, mais n'hésitez pas à **effectuer des recherches dans les programmes d'enseignement de ces Universités**. Bon à savoir : il est possible de **combiner** des cours en anglais avec des cours de mise-à-niveau en langue (par ex en allemand ici, ou en espagnol pour Barcelone), l'essentiel étant de conserver une bonne majorité d'enseignements disciplinaires.
- En **l'absence de cours en anglais**, il faut avoir **au moment où débutera la mobilité un niveau B1 minimum dans la langue d'accueil** (cf Vade-mecum ci-dessus).
- Le **programme EPICUR** propose une mobilité à l'étranger (ci-dessous, Vienne ou Poznan). Ces cours sont rarement uniquement en sciences sociales : ils traitent aussi de questions interculturelles ou civilisationnelles, ou de compétences professionnalisantes ; à voir avec vos CORIS pour le *learning agreement*. **Néanmoins**, sachez que 1) en principe, **nombre de ces cours sont en anglais** ; 2) si une partie des enseignements EPICUR sont proposés en virtuel, il est possible d'effectuer une mobilité EPICUR « physique » (cours en **présentiel**) **financés par une bourse Erasmus**. La procédure de candidature se déroule via le formulaire Erasmus.
- Le **programme EUCOR** propose également une mobilité « à la carte » (pour un ou deux cours) ou « au semestre ». Une aide financière est proposée pour aider à financer le déplacement (à la carte) ou le séjour (au semestre, forfait de 300 euros en tout). **Offre importante en anglais, notamment à Bâle.**

Les délais sont souples : on peut s'inscrire quelques semaines seulement avant le début du semestre dans l'Université Eucor partenaire. Pour Eucor, bien consulter la page en lien ci-dessus.

- Pour la **Suisse**, un accord existe avec l'Université de Neuchâtel et avec l'Université de Fribourg (ne pas confondre avec Fribourg en Allemagne, du programme Eucor). **Pour Neuchâtel, l'accord est spécifique à l'ethnologie**. La Suisse finance des bourses mensuelles, de type Erasmus, à hauteur de 440 CHF. La mobilité en Suisse dépend des CORIs Hors-Europe : si intéressé.e, **contacter MM. Pohn-Weidinger et Collas**. Pour **retrouver ces accord sur Move On** : « composante : sciences sociales », « cadre : Accord Suisse Etudes ».

En vous souhaitant une bonne et fructueuse recherche,

Vos CoRis Europe.

 [Allemagne-Ludwig-Maximilians-Universität München](#)

Mobilité en sociologie, **offre de cours en anglais**.

 [Allemagne-Technische Universität Berlin](#)

 [Allemagne-Technische Universität Kaiserslautern](#)

 [Allemagne-Universität Augsburg](#)

 [Allemagne-Universität Bremen](#)

 [Allemagne-Universität Duisburg-Essen](#)

 [Allemagne-Universität Potsdam](#)

Faculté d'économie et de sciences sociales de Potsdam. Le (prestigieux et très beau) campus de Podstam est situé à 45 min environ de Berlin.

 [Allemagne-Westfälische Wilhelms-Universität Münster](#)

Mobilité en sociologie **et** en ethnologie

 [Autriche-Universität für Bodenkultur Wien](#)

Programme **EPICUR (anglais très probable)**

 [Belgique-Université Libre de Bruxelles](#)

Faculté de philosophie et sciences sociales

 [Espagne-Universidad Complutense de Madrid](#)

 [Espagne-Universidad de Granada](#)

Grenade : mobilité à la faculté de travail social, réservée à la L3 Intervention sociale

 [Espagne-Universitat Autònoma de Barcelona](#)

Offre de cours en anglais (ainsi qu'en espagnol et catalan).

 [Italie-Università degli Studi del Piemonte Orientale Amedeo Avogadro](#)

 [Italie-Università degli Studi di Milano](#)

Mobilité à la faculté des sciences politiques et sociales. Offre de cours en anglais. Tonalité science politique (compatible avec parcours sociologie et parcours renforcé). Attention : scolarité organisée en **trimestres**. Pour le S2, répartir ses crédits sur **deux** trimestres, ou bien tout condenser sur un seul (en s'assurant de partir 3 mois minimum pour obtenir la bourse Erasmus).

 [Italie-Università degli studi di Perugia](#)

Mobilité au « département de sciences politiques » et au « département de philosophie, sciences sociales, humaines et éducatives ». Pour des cours en sciences sociales, privilégier le premier (département de sciences politiques).

 [Italie-Università degli Studi Roma Tre](#)

Mobilité au département de « sciences de la formation » (offre plutôt incomplète en sociologie/ethnologie). Ne privilégier cette destination que si l'on a un projet bien défini à Rome (de type stage ou terrain).

 [Pologne-Uniwersytet Im. Adama Mickiewicza](#)

Programme EPICUR (anglais très probable)

 [Roumanie-Scoala Nationala de Studii Politice si Administrative din Bucuresti](#)

Mobilité en langue roumaine à la faculté de sciences politique. Les langues d'enseignements peuvent évoluer : prendre contact avec le service Erasmus de l'Université ou avec le/la correspondant.e locale pour s'informer de l'offre disponible en anglais.

 [Serbie-University of Novi Sad](#)

Mobilité en sociologie et ethnologie. Offre de cours en anglais. Ici, plus encore qu'ailleurs, prévoir 1 ou 2 autres choix de destination lors de la candidature : en effet, il n'y a que 4 places sur l'ensemble de l'Université (mais vous avez toutes vos chances : ce n'est pas encore une destination très demandée en dehors de notre composante).

 [Tchèque, République-Univerzita Karlova v Praze](#)

Mobilité en anthropologie à la Faculté des Arts (attention : non pas à la faculté de sciences sociales). **Importante offre en anglais en anthropologie**. Possibilité de candidater pour une

mobilité en anglais si l'on est en licence en sociologie ou sciences sociales, mais il faut en tous les cas prendre une courte majorité de cours à la Faculté des Arts.

 [Israël-Bar-Ilan University](#)

Sur MoveOn, en sélectionnant « Composante : Sciences sociales » et « Cadre : Erasmus + MIC » (« MIC » est important), possibilité de réaliser un séjour Erasmus à l'Université de Tel Aviv Bar-Ilan, en sociologie ou ethnologie. Il est très probable que cette université dispose également d'une offre importante en anglais : n'hésitez pas à regarder attentivement les enseignements disponibles. Tel-Aviv est une ville très dynamique et dense en matière culturelle, c'est une belle possibilité de destination.